

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 OCTOBRE 2015 - 20 h 00



Présents : F. LAUNAY, N. FAUCOND, E. RAVAUD, O. RECOQUILLÉ, C. CORMIER, D. COUTAUD, B. BEAUFILS, M. BRUNEAU, E. CARDIN, S. DELAUNAY, C. DENIS, C. DI DOMENICO, J-L. GOBIN, V. JOUAN, N. LIVA, J. ORIEUX, D. RAMBAUD.

Excusés : J. GRONDIN, pouvoir à F. LAUNAY.
F. GUEDON, pouvoir à C. CORMIER.

Secrétaire de séance : C. DI DOMENICO.

Convocation : 6 octobre 2015



ANIMATION JEUNESSE - PROJET EDUCATIF LOCAL

Monsieur Cyrille CORMIER, Adjoint, fait le point sur le déroulement des actions du PEL. A ce jour, le financement des activités organisées par le CPIE n'est plus assuré pour la fin de l'année 2015. Le désengagement des financeurs habituels (DDCS, CAF, etc...) entraîne un déficit de 7 587.98 € pour l'exercice en cours à répartir sur les quatre communes du PEL. Pour La Limouzinière, la somme à apporter s'élève à 1 972.92 €. La pérennité de l'animation jeunesse est également posée.

Monsieur CORMIER indique qu'une réflexion est actuellement en cours pour un transfert de la compétence jeunesse vers la Communauté de Communes de Grand Lieu. Un bureau d'étude est actuellement chargé d'une étude sur le sujet.

Pour 2016, la commission jeunesse envisage de prolonger le PEL jusqu'en août avec le CPIE de Logne et Grand Lieu. La commission prend également des renseignements sur les communes qui organisent elles-mêmes leur animation jeunes.

Actuellement sur le sujet, beaucoup d'incertitudes et 2016 risque d'être une année de transition.

L'assemblée confirme l'importance de l'animation vers les jeunes et souhaite que le service soit maintenu.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote une subvention supplémentaire de 1 972.92 € au CPIE de Logne et Grand Lieu.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – ANNÉE 2014

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2014 établi par le Syndicat Atlantic'eau. La commune de La Limouzinière est rattachée au secteur de distribution de Grand Lieu. L'eau distribuée est traitée à l'usine des eaux de Basse Goulaine. 845 abonnés sont desservis par le réseau d'eau potable sur la commune. Les analyses d'eau réalisées régulièrement indiquent une eau de bonne qualité conforme aux limites de qualité de la réglementation.

CONVENTION AVEC ATLANTIC'EAU

Monsieur Olivier RECOQUILLÉ, Adjoint à l'urbanisme, présente un projet de convention à intervenir avec le Syndicat d'alimentation en eau potable Atlantic'eau.

Dans le cadre d'un projet d'urbanisme rue de Richebourg, une extension du réseau d'eau potable de 30 ml est nécessaire. La participation financière à charge de la commune est de 2 601.60 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention présentée et autorise le Maire ou un Adjoint à signer les pièces à intervenir.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT ANNÉE 2014

Le Conseil municipal prend connaissance du rapport annuel du service public de l'assainissement. Ce service est géré en régie par la commune.

Pour l'année 2014, le rapport fait apparaître un nombre stable de branchements : 528 mais un nombre de m³ facturé en augmentation de 8.14 % soit 47 586 m³.

Deux bassins d'égouttage ont été curés en 2014, les boues ont été évacuées vers une unité de compostage.

Peu d'investissements, il a été mandaté 12 565.39 € TTC pour le remplacement d'une pompe sur un poste de relevage et une reprise de réseau.

STADE MUNICIPAL

Monsieur Cyrille CORMIER présente à l'assemblée les devis pour le remplacement de la main courante et des abris de touche sur le stade municipal.

La main courante actuelle est en mauvais état et présente des risques. Quatre entreprises ont été consultées et deux devis sont présentés. La solution d'une main courante avec un garnissage en treillis est retenue et l'offre de la société PSO de Vallet est choisie pour un montant total de travaux de 34 409.22 € TTC. Ces travaux bénéficiant d'une subvention de la Fédération Française de Football à hauteur de 5 000.00 €.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PARTICIPATION AU CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

Madame Nathalie FAUCOND indique que chaque année, l'Association des Maires de France organise un Congrès des Maires et Présidents de Communautés de France porte de Versailles à Paris. Considérant que la participation à ce Congrès permet aux élus d'échanger et de s'informer, Monsieur le Maire aimerait que la commune prenne en charge les frais suivants :

- inscription au Congrès,
- trajets,
- hébergement,
- restauration, petit déjeuner.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 17 voix pour et 2 abstentions accepte la prise en charge par la commune des frais correspondant à la participation des élus aux Congrès des Maires de France.

ESPACE JEAN DE LA FONTAINE

Madame Nathalie FAUCOND, Adjoint responsable de la bibliothèque indique que la bibliothèque municipale procède régulièrement à la vente de livres réformés. Le Conseil municipal doit fixer les prix de vente des ouvrages, proposition :

- Livres adultes (romans, policiers, BD, etc...) : 2 euros
- Livres jeunes : 1 euro
- Beaux livres (BD, documentaires, ...) : 5 euros
- Magazines : 5 titres à panacher à volonté : 1 euro
- K7 vidéo : sans garantie de bon état : 1 euro

A L'unanimité, le Conseil municipal approuve les prix de vente ci-dessus.

MODIFICATION RÈGLEMENT SALLE HENRI IV

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le projet d'article n° 7 à rajouter au règlement de la salle Henri IV :

Article 7 – Prêt aux associations : les associations loi 1901 ayant leur siège social sur la commune bénéficieront d'un prêt gratuit par année civile pour toute manifestation. Elles bénéficieront également du prêt gratuit des salles pour leurs réunions statutaires. La sonorisation de la grande salle pourra être mise à disposition des associations, dans ce cas, un chèque caution de 100.00 € sera exigé à la réservation.

CONSEIL MUNICIPAL : La réunion de novembre est annulée.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GRAND LIEU

Suite à la démission de Monsieur Samuel DELAUNAY, en tant que délégué à la Communauté de Communes de Grand Lieu, Monsieur Benoît BEAUFILS est désigné délégué pour la Commune de La Limouzinière, étant le suivant par ordre alphabétique de la liste « La Limouzinière Ensemble ».

OFFICE MUNICIPAL

Monsieur Cyrille CORMIER informe que la journée des artisans sera fusionnée avec la journée des associations. Cette manifestation aura lieu en 2017.

DÉCORATIONS DE NOËL

L'association Foot Fête F... va mettre en place des décors pour les fêtes de Noël sur le parvis de l'église. Monsieur Cyrille CORMIER précise qu'une soirée sera organisée le 12 décembre 2015 au même endroit.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX PLACE HENRI IV

Les travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques débuteront en janvier 2016. Monsieur Olivier RECOQUILLÉ indique que le remplacement des luminaires rue Charles de Gaulle sera réalisé simultanément.

AIRE DE JEUX PETITE ENFANCE

Madame Véronique JOUAN informe que les travaux débuteront en novembre.

CHASSE

Monsieur Jean-Luc GOBIN se plaint d'un incident lié à l'exercice de la chasse au village de la Névelière. Une information sera faite dans le bulletin municipal. Un contact sera pris avec l'association des chasseurs pour sensibilisation des adhérents.

COMMÉMORATION ARMISTICE

Dimanche 8 novembre : 9h30 messe, 10h30 dépôt de gerbe au monument aux morts suivi du vin d'honneur salle Henri IV.

PRÉPARATION DES ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

Tableau des permanences.



**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 7 DÉCEMBRE 2015 à 20 H 00**